

NOUS CONTACTER

VOTRE AGENT GÉNÉRAL
D'ASSURANCE EXCLUSIF
AXA FRANCE
EIRL STEPHANE LACOMBE
9 ALLEES PIERRE BEREGOVY
46100 FIGEAC
☎ 05 65 34 03 85
@agence.lacombefigeac@axa.fr



Assurance et Banque

EARL DE NEULES
NEULES
46160 LARNAGOL

LE 5 JUIN 2025

VOS RÉFÉRENCES

Votre contrat
Matériel agricole
6764809604
Tracteur agricole

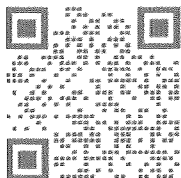
Votre immatriculation
3398HC46

Période du
01/07/2025 au 30/06/2026

Votre référence Client
5031022204

Vos services en ligne

Gagnez du temps en utilisant
votre Espace Client sur
axa.fr ou l'appli Mon AXA



AVIS D'ÉCHÉANCE DE COTISATION Votre RENAULT R7421



Chère Madame, cher Monsieur,

Vous nous faites confiance pour la gestion de votre contrat, nous vous en remercions.

Votre contrat est renouvelé pour 1 an et sa cotisation annuelle est de **124,99 € TTC**
(dont 5,54 € TTC de Défense Recours et 6,50 € de contribution Attentat).

Elle sera prélevée **le 5 juillet 2025** sur le compte bancaire CRCA FIGEAC,
n° IBAN FR76112060008XXXXXXX362434, dont le titulaire est JARDINS DE NEULES.

Cet avis d'échéance tient lieu de quittance.

Bien cordialement,

Pour l'assureur, par délégation, votre Agent Général AXA France

Votre cotisation annuelle

Cotisation HT	78,64 €
+ Taxes	6,84 €
+ Contribution Attentat	6,50 €
+ Frais de gestion	33,01 €
Cotisation TTC	124,99 €

Sont incluses les cotisations TTC pour la garantie suivante : Catastrophes Naturelles 0,44 €.

Votre Agent Général est soumis à l'obligation contractuelle de travailler exclusivement avec AXA France. Il est rémunéré par AXA France sous forme de commissions ainsi que d'autres avantages monétaires et non monétaires.

Plus d'informations au verso



NOUS CONTACTER

VOTRE AGENT GÉNÉRAL
D'ASSURANCE EXCLUSIF
AXA FRANCE
EIRL STEPHANE LACOMBE
9 ALLEES PIERRE BEREGOVY
46100 FIGEAC
☎ 05 65 34 03 85
@ agence.lacombefigeac@axa.fr



Assurance et Banque



EARL DE NEULES
NEULES
46160 LARNAGOL

LE 5 JUIN 2025

VOS RÉFÉRENCES

Votre contrat
Matériel agricole
6764809604
À effet du 01/07/2025
Votre immatriculation
3398HC46

CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE pour votre RENAULT R7421

Chère Madame, cher Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous remettre votre carte internationale d'assurance automobile, aussi appelée International Motor Insurance Card (IMIC). Elle est valable du 1 juillet 2025 au 30 juillet 2026.

Celle-ci vous permet de circuler dans les pays étrangers listés sur axa.fr/assurance-auto/rouler-a-etranger.html.

Ce document doit être imprimé et conservé avec les papiers du véhicule. Il vous sera demandé lors des contrôles aux frontières.

Avec toute notre attention,

Pour l'assureur, par délégation
Votre Agent Général AXA France

1B03932-250605



1. INTERNATIONAL MOTOR INSURANCE CARD 1. CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE AUTOMOBILE		2. EMISE AVEC L'AUTORISATION DU BUREAU CENTRAL FRANCAIS		9. Nom et adresse du souscripteur du contrat d'assurance (ou de l'utilisateur du véhicule).																																																								
3. VALABLE DU Jour Mois Année 01 07 2025 AU Jour Mois Année 30 07 2026 (Ces deux dates comprises)		4. Code pays / Code assureur / Numéro 6764809604 F943		EARL DE NEULES NEULES 46160 LARNAGOL																																																								
5. N° d'immatriculation (ou à défaut) n° du châssis ou n° du moteur 3398HC46		6. Catégorie*	7. marquedu véhicule	10. Cette carte a été délivrée par AXA FRANCE IARD 313, TERRASSES DE L'ARCHE 92727 NANTERRE CEDEX																																																								
8. VALIDITÉ TERRITORIALE : Cette carte est valable pour les pays dont la case n'est pas rayée (pour information complémentaire consulter www.cobx.org). Dans chaque pays visité, le Bureau de ce pays garantit, pour ce qui a trait à l'utilisation du véhicule décrit ici, la couverture d'assurance conformément aux lois de ce pays relatives à l'obligation d'assurance.		5		11. Signature de l'assureur 																																																								
<table border="1"> <tr> <td>A</td><td>B</td><td>BG</td><td>CY(**)</td><td>CZ</td><td>D</td><td>DK</td><td>E</td><td>EST</td><td>F</td><td>FIN</td> </tr> <tr> <td>GR</td><td>H</td><td>HR</td><td>I</td><td>IRL</td><td>IS</td><td>L</td><td>LT</td><td>LV</td><td>M</td><td>N</td> </tr> <tr> <td>NL</td><td>P</td><td>PL</td><td>RO</td><td>S</td><td>SK</td><td>SLO</td><td>CH</td><td>AL</td><td>AND</td><td>AZ(**)</td> </tr> <tr> <td>BIH</td><td>BY</td><td>FR</td><td>MA</td><td>MD</td><td>MK</td><td>MNE</td><td>RS</td><td>SRB(**)</td><td>TN</td><td>TR</td> </tr> <tr> <td>UA</td><td>UK</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table>		A	B	BG	CY(**)	CZ	D	DK	E	EST	F	FIN	GR	H	HR	I	IRL	IS	L	LT	LV	M	N	NL	P	PL	RO	S	SK	SLO	CH	AL	AND	AZ(**)	BIH	BY	FR	MA	MD	MK	MNE	RS	SRB(**)	TN	TR	UA	UK												Déclarer un sinistre par téléphone, au 05 65 34 03 85	
A	B	BG	CY(**)	CZ	D	DK	E	EST	F	FIN																																																		
GR	H	HR	I	IRL	IS	L	LT	LV	M	N																																																		
NL	P	PL	RO	S	SK	SLO	CH	AL	AND	AZ(**)																																																		
BIH	BY	FR	MA	MD	MK	MNE	RS	SRB(**)	TN	TR																																																		
UA	UK																																																											
(**) La couverture d'assurance fournie pour l'Azerbaïdjan, Chypre et la Serbie est limitée aux parties géographiques des dits pays qui sont sous le contrôle des gouvernements respectifs. Pour plus d'informations, veuillez consulter http://gc-territorial-validity.cobx.org				(*) Catégorie de véhicule (code) : A.AUTOMOBILE B.MOTOCYCLE C.CAMION OU TRACTEUR D.CYCLE A MOTEUR AUXILIAIRE E.AUTOBUS OU AUTOCAR F.REMORQUE G.AUTRES																																																								

REF: 596066 03 2004

P3 P35760F901ZSJ